



**Artisans, commerçants,**

*découvrez*

*L'opération de développement  
des entreprises commerciales et artisanales*

## **ACTIONS COLLECTIVES**

**Découvrir de nouvelles méthodes de travail**

## **CHEQUES CONSEIL**

**Bénéficier des conseils d'un expert**

## **AIDES DIRECTES**

**Des subventions à l'investissement**

*Des dizaines d'initiatives pour  
vous accompagner dans vos projets !*

Un programme animé par



Un programme cofinancé par





## *Odesca, un moteur pour le commerce et l'artisanat !*

Artisans, commerçants, vos entreprises sont au cœur de la vie quotidienne des habitants du Pays de Brest. A la fois créateurs d'emplois, fournisseurs de services de proximité, facteurs de cohésion sociale, vous êtes aujourd'hui confrontés à des défis de plus en plus prégnants que nous voulons vous aider à relever.

S'appuyer sur les nouvelles technologies pour conquérir de nouveaux marchés, intégrer le développement durable dans sa stratégie d'entreprise, connaître les enjeux touristiques pour développer une offre adaptée : autant d'enjeux auxquels doivent désormais répondre un nombre croissant d'entreprises commerciales et artisanales.

### **Un partenariat fort, un programme d'actions ambitieux**

Pour vous aider à relever ces défis, la CCI de Brest, la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère et les sept communautés du Pays de Brest ont construit en partenariat une Opération de développement et de structuration du commerce et de l'artisanat (Odesca) qui mobilise plus d'un million d'euros dans le cadre d'un programme d'actions ambitieux.

Au total, ce sont une trentaine d'actions complémentaires auxquelles nous vous proposons de participer, classées en trois catégories :

#### **ACTIONS COLLECTIVES**

Découvrir de nouvelles méthodes de travail

Des conférences, des ateliers, des visites de chantiers modèles, etc., pour vous aider à vous adapter et à anticiper les mutations en cours, en particulier dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du développement durable (éco-construction, gestion des déchets...).

#### **CHEQUES CONSEIL**

Bénéficier des conseils d'un expert

Des aides pour vous permettre de faire appel aux conseils d'un expert et d'améliorer la performance de votre entreprise dans des domaines variés (aménagement de point de vente, marketing, TIC, etc.).

#### **AIDES DIRECTES**

Des subventions à l'investissement

Des financements pour vos projets d'adaptation et de développement d'entreprises (travaux de modernisation, de rénovation, de sécurisation ou d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

L'Odesca du Pays de Brest, fruit d'une ambition collective partagée par les partenaires du programme, se doit maintenant d'être diffusée auprès du plus grand nombre d'artisans et de commerçants : c'est l'objectif de ce document synthétique. Bonne lecture !

**François Cuillandre**  
Président du Pays de Brest

Des synergies avec le tourisme  
Développer les circuits courts  
Intégrer le développement durable  
Maîtriser les TIC

Conférences, ateliers, chantiers modèles

## ACTIONS COLLECTIVES

*Venez découvrir de nouvelles manières de travailler*

Les actions collectives organisées sous forme de conférences, d'ateliers, etc., permettent aux artisans et aux commerçants d'anticiper ou de s'adapter aux mutations en cours dans de nombreux domaines : TIC, éco-responsabilité, circuits courts, enjeux du tourisme...

Concrètement, les actions collectives sont organisées autour de 3 enjeux prioritaires pour le Pays de Brest :

1. Développer la performance des entreprises commerciales et artisanales
2. Améliorer les équilibres et l'organisation territoriale des commerces
3. Promouvoir et valoriser l'artisanat et le commerce en Pays de Brest

Contactez votre **communauté de communes** ou votre **chambre consulaire**, qui vous présentera les actions susceptibles de vous intéresser et vous mettra en relation avec le responsable concerné.

Bon à savoir : pour une information sur l'ensemble du dispositif, vous pouvez contacter le **Pays de Brest**.

Développement durable  
Marketing et communication  
Diagnostic qualité  
Organisation du travail  
Aménagement du point de vente  
Projet de développement

Bénéficiaire de conseils d'experts

## CHEQUES CONSEIL

*Et si on vous conseillait dans vos projets ?*

Les chèques conseil permettent aux artisans et aux commerçants de faire appel aux conseils d'un expert pour améliorer la performance de leur entreprise.

Concrètement, un consultant intervient et dispense une prestation sur mesure\*, subventionnée à hauteur de 80%\*\* , dans un des domaines suivants :

- Technologies de l'information (TIC)
- Marketing et communication
- Développement durable
- Diagnostic qualité
- Diagnostic projet de développement
- Aménagement de point de vente
- Organisation du travail
- Transmission d'entreprise

\* 6 heures de conseil sauf exceptions (stratégie commerciale, transmission d'entreprise), avec un maximum de 12 heures subventionnées par entreprise.

\*\* Le coût de la prestation pour 6 heures de conseil est de 540 € HT ; grâce au dispositif, les commerçants et artisans ne paient que 108 € HT (129 € TTC).

Pour bénéficier des chèques conseil, contactez votre **chambre consulaire** qui vous mettra en relation avec un consultant spécialisé agréé.

NB. Le consultant se déplace et intervient dans votre entreprise ; il vous remet un compte-rendu écrit à l'issue de sa visite.

Améliorer l'accessibilité  
Sécuriser  
Rénover  
Moderniser

Des subventions à l'investissement matériel

## AIDES DIRECTES

*A vos côtés dans vos projets d'investissement*

Les aides directes à l'investissement matériel permettent aux artisans et aux commerçants d'améliorer leur outil de travail.

Concrètement, des subventions sont accordées sous conditions\* pour la réalisation de travaux de :

- Modernisation ou rénovation (30% de subvention\*\*)
- Sécurisation ou accessibilité aux personnes à mobilité réduite (40% de subvention\*\*)

\* Ce dispositif s'adresse aux entreprises de moins de 15 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros (HT), implantées sur des communes dont la population est comprise en 3 000 et 10 000 habitants.

\*\* Le plafond de dépenses subventionnables est de 50 000 € HT, le seuil de dépenses de 2 000 € HT pour les travaux extérieurs et de 5 000 € HT pour les travaux intérieurs.

Pour vérifier l'éligibilité de vos projets d'investissement et pour déposer une demande de subvention, contactez votre **chambre consulaire**.

Important : Ne commencez pas vos travaux avant que votre dossier soit complet et validé.

Les actions Odesca en Pays de Brest sont programmées sur 2010 et 2011.

**CHEQUES CONSEIL**

Bénéficier des conseils d'un expert

**AIDES DIRECTES**

Des subventions à l'investissement

*Contactez vite votre chambre consulaire  
pour vérifier l'éligibilité de votre projet !*



**Chambre de commerce et d'industrie de Brest**  
Département commerce, tourisme et services  
Tél : 02 98 00 38 17  
E-mail : commerce@cci-brest.fr



**Chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère**  
Contacts : Jacques Bourniche ou Marie Lagadec  
Tél : 02 98 02 73 55  
E-mail : jacques.bourniche@cma29.fr ou marie.lagadec@cma29.fr

**ACTIONS COLLECTIVES**

Découvrir de nouvelles méthodes de travail

*Appelez vos interlocuteurs consulaires ou les communautés de communes  
partenaires pour en savoir plus sur les actions programmées !*



**CC du Pays des Abers**  
Contact : Paul Deuff  
Tél : 02 98 37 66 02  
E-mail : paul.deuff@pays-des-abers.fr

**CC Pays d'Iroise**  
Contact : Sébastien Marzin  
Tél : 02 98 84 38 74  
E-mail : economie@ccpi.fr



**Brest métropole océane**  
Contact : Dominique Barbu  
Tél : 02 98 33 50 39  
E-mail : dominique.barbu@brest-metropole-oceane.fr



**CC Presqu'île de Crozon**  
Contact : Erwan Burel  
Tél : 02 98 27 24 76  
E-mail : contact@comcom-crozon.com



**CC Pays de Lesneven**  
Contact : Anne-Laure Guinoiseau  
Tél : 02 98 21 02 69  
E-mail : a-l.guinoiseau@cc-pays-de-lesneven.fr



**CC Pays de Landerneau Daoulas**  
Contact : Caroline Cévaer  
Tél : 02.98.21.37.67  
E-mail : economie.cc@pays-landerneau-daoulas.fr



**CC Aulne Maritime**  
Contact : Armelle Prigent-Lemétais  
Tél : 02 98 73 04 00  
E-mail : contact@cc-aulne-maritime.fr

**Pays de Brest**  
Contact : Erwan Burel  
Tél : 02 98 00 62 32  
E-mail : erwan.burel@pays-de-brest.fr

